

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une coalition d'organismes citoyens et environnementaux demande toujours le retrait des investissements publics dans Galt!

Gaspé, le 9 juin 2021- La députée de Gaspé, Méganne Perry Mélançon, a déposé à l'Assemblée nationale, le 2 juin dernier, la pétition demandant au Gouvernement du Québec de retirer tout investissement de fonds publics dans le projet Galt, incluant l'actuelle participation de Ressources Québec de 8,4 millions \$. Cette pétition a été initiée par le regroupement citoyen Solidarité Gaspésie et appuyée par plusieurs organismes citoyens et environnementaux: La Planète s'invite au parlement-Gaspé, Environnement Vert Plus, le réseau libertaire Brume Noire et les membres de la Coalition anti-forages du Québec. **Dans le contexte de la clôture de la session parlementaire à Québec, ces organismes réitèrent l'importance de demeurer vigilants et mobilisés à l'égard du projet Galt près de Gaspé.**

L'initiative de cette pétition fut un succès puisque **plus de 2170 signatures ont été recueillies en un peu plus d'un mois**. Ce résultat contribue à la démonstration qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale à l'égard du projet pétrolier Galt. Au cours de l'actuelle session parlementaire qui prend fin, l'ancien ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, a affirmé que le Gouvernement du Québec n'investirait plus dans ce projet. Ses propos sont toutefois plus ambigus quant au retrait de la participation actuelle de 8.4 millions. **Nous demandons toujours avec insistance que le gouvernement récupère cette mise de fond dans les plus brefs délais, quelle que soit la décision judiciaire qui sera rendue par le juge Boutin de la Cour du Québec consécutivement à la poursuite de Gaspé Énergies contre le ministre Jonathan Julien titulaire du Ministère de l'énergie et des ressources naturelles.**

Nous réaffirmons aussi qu'il faut mettre un terme à l'ensemble des activités du projet Galt:

- parce que ce projet est contre-productif pour lutter contre les changements climatiques, et pour mettre en place une véritable transition énergétique en Gaspésie et au Québec;

- parce que ce projet pourrait avoir pour effet de mettre en route toute une filière des hydrocarbures en Gaspésie, sans consultations publiques préalables ni acceptabilité sociale;
- parce que l'Agence internationale de l'énergie affirme que, pour atteindre l'objectif de la carbo-neutralité en 2050, **de nouveaux projets pétroliers et gaziers ne doivent pas être exploités ou développés d'ici la fin de la présente année (2021)**¹. Ceci signifie clairement que ni le projet Galt, ni le développement d'une filière des hydrocarbures n'ont leur raison d'être.

En terminant, nous prenons note de l'intention de la députée de Gaspé, et du Parti québécois, de déposer un projet de loi à l'automne 2021 pour mettre fin aux activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures au Québec.

-30-

Information:

- Carol Saucier : Porte-parole de Solidarité Gaspésie, 418-368-4380, carol_saucier@uqar.ca
- Geoff Clayden, Porte-parole de La Planète s'invite au parlement-Gaspé, 418-360-6783, g.clayden123@gmail.com

¹Propos tirés du Rapport de recherche du Conseil québécois du droit de l'environnement (CQDE) intitulé: *Loi mettant fin aux activités d'hydrocarbures au Québec.*, Juin 2021, p.1.